LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS
DEMANDE DE CERTIFICAT DE CITOYENNETÉ (PREUVE DE CITOYENNETÉ)

Envoyez les documents suivants avec votre demande. Cochez R chaque case après avoir joint le document correspondant.

Si votre formulaire de demande n'est pas entièrement rempli ou si vous n'envoyez pas tous les documents nécessaires, votre demande vous sera retournée. Si vous soumettez plus d'une demande (par exemple, membres de la famille) et que l'une de ces demandes est incomplète, toutes les demandes vous seront retournées.

Votre demande doit être appuyée par des documents authentiques, fiables et vérifiables pour chaque génération incluse dans votre demande.

Votre demande ne peut être appuyée uniquement par des documents délivrés par des tiers.

Si vous effectuez votre demande à l'aide de la demande papier, veuillez fournir des **copies couleur de grande qualité,** claires et lisibles de vos documents.

Si vous utilisez la demande en ligne, vous devez téléverser **des images numérisées ou numériques en couleur et à résolution élevée** de vos documents.

Remarque : Cette liste de contrôle des documents doit être comprise dans l'enveloppe avec toutes les demandes papier soumises par la poste. Si vous remplissez votre demande en ligne, le système créera une liste de contrôle électronique des documents personnalisée pour vous. Vous pouvez toujours utiliser celle-ci à titre de référence.

Remarque : Vous devez fournir une traduction française ou anglaise de tous les documents qui sont dans une autre langue et une déclaration sous serment de la personne qui les a traduits.

Adresse postale

Si vous soumettez une demande papier, joignez cette *Liste de contrôle des documents* dûment remplie à votre trousse de demande et postez votre trousse de demande complète à l'adresse appropriée ci-dessous**.**

Je vis au Canada ou aux États-Unis

Par la poste :	**Par service de messagerie :**
Centre de traitement des demandes - Sydney - Preuves Case postale 10000 Sydney (Nouvelle-Écosse) B1P 7C1	Centre de numérisation d'IRCC - Preuves 3050, avenue Wilson New Waterford (Nouvelle-Écosse) B1H 5V8

Je vis à l'extérieur du Canada et des États-Unis

Voir la section **Étape 4** dans le guide d'instructions.

Documents requis de la part de tous les candidats

À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, NE SOUMETTEZ PAS L'ORIGINAL DES DOCUMENTS PUISQUE LES DOCUMENTS FOURNIS NE SERONT PAS RETOURNÉS.	**FORMAT PAPIER**	**FORMAT EN LIGNE**
Formulaire de demande		
☐ *Demande de certificat de citoyenneté* (CIT 0001), dûment remplie, signée et datée. Reportez-vous à **Étape 2** du guide d'instructions lorsque vous remplissez le formulaire de demande.	Document original	Formulaire en ligne
Photographies		
☐ Photographie de citoyenneté. Voir **Étape 1**, section Photographies, dans le guide d'instructions.	Documents originaux, **deux** (**2**)	Image en couleur numérique
Pièces d'identité		
☐ Deux (2) pièces d'identité personnelles valides, comme un passeport, un permis de conduire ou une carte d'assurance-maladie, dont l'une **doit comporter votre photo**. Voir **Étape 1**, section Documents d'identité acceptables, dans le guide d'instructions.	Copie couleur	Image couleur numérisée
Frais de demande		
☐ Preuve de paiement. Voir **Étape 3** dans le guide d'instructions.	Document original	Sans objet

Documents requis de certains demandeurs

Vous devez fournir les formulaires ci-dessous, s'il y a lieu

☐ *Formulaire Recours aux services d'un représentant* (IMM 5476), dûment rempli, signé et daté. Voir **Étape 2** dans le guide d'instructions.	Document original	Image couleur numérisée ou PDF
☐ Déclaration solennelle - Formulaire de demande de changement de sexe ou genre, dûment remplie, signée et datée.	Document original	Image couleur numérisée ou PDF
☐ Une preuve de changement légal de nom, comme un document de changement légal de nom en vertu du droit provincial/territorial, un certificat de mariage, une ordonnance d'un tribunal, une ordonnance d'adoption, un jugement de divorce, etc., ou un équivalent étranger de tels documents. Voir **Annexe C : Changement de nom** dans le guide d'instructions.	Copie couleur	Sans objet

Autres documents requis

Repérez le scénario ci-dessous qui décrit le mieux votre situation et fournissez les pièces justificatives énumérées.

Remarque : Conformément à la *Loi sur la citoyenneté* et au *Règlement no 2 sur la citoyenneté*, nous pouvons vous demander de plus amples informations ou documents durant le traitement de votre demande.

SCÉNARIO 1.
Demandes papier ou en ligne

Vous avez déjà reçu :

- un certificat de citoyenneté canadienne; ou
- un certificat de naturalisation canadienne (vous avez obtenu la citoyenneté canadienne); ou
- un certificat d'enregistrement d'une naissance à l'étranger (CENE); ou
- une déclaration de conservation de la citoyenneté canadienne; ou
- un certificat de naturalisation britannique délivré au Canada ou à Terre-Neuve-et-Labrador.

Veuillez fournir :

☐ tous les certificats de citoyenneté/de naturalisation originaux (y compris les copies de transmission rose), s'il y a lieu	Document original	Image couleur numérisée
☐ votre certificat d'enregistrement de naissance à l'étranger (document CENE, délivré avant le 15 février 1977), s'il y a lieu	Copie couleur	Image couleur numérisée
☐ votre certificat de conservation de la citoyenneté canadienne, s'il y a lieu	Copie couleur	Image couleur numérisée

SCÉNARIO 2.
Demandes papier seulement

Vous êtes né(e) au Canada et vous n'avez jamais reçu de certificat de citoyenneté :

Veuillez fournir :

☐ votre certificat de naissance canadien, délivré par les autorités provinciales/territoriales d'origine au Canada	Copie couleur	Sans objet
☐ la preuve des autres nationalités que vous et votre parent canadien avez acquises avant le 15 février 1977, le cas échéant	Copie couleur	Sans objet

SCÉNARIO 3.
Demandes papier ou en ligne

Vous (ou le mineur pour qui vous présentez une demande) êtes né à l'extérieur du Canada d'un parent canadien et n'avez jamais possédé :

- un certificat de citoyenneté canadienne; ou
- un certificat d'enregistrement d'une naissance à l'étranger (CENE); ou
- un certificat de conservation de la citoyenneté canadienne.

Veuillez fournir :

☐ Certificat de naissance propre à votre pays d'origine **indiquant le nom de votre (vos) parent(s) canadien(s)**, délivré par les autorités gouvernementales d'origine du pays où vous êtes né.	Copie couleur	Image couleur numérisée
☐ Preuve de **filiation et de citoyenneté canadienne pour votre parent, grand-parent et ancêtre**, selon le cas. Pour chaque personne, vous devez fournir un ou plusieurs des documents suivants délivrés par l'autorité d'origine : • le certificat de naissance d'une province ou d'un territoire du parent • le certificat de naissance d'un autre pays indiquant le lien de filiation parent-enfant pour chaque génération • le certificat de citoyenneté canadienne/de naturalisation du parent • le certificat d'enregistrement de naissance à l'étranger (CENE) ou certificat de conservation de la citoyenneté canadienne • le certificat de naturalisation britannique du parent, délivré au Canada ou à Terre-Neuve-et Labrador; • toute autre preuve que vos parents sont citoyens canadiens, comme celles décrites aux scénarios 4 et 5 ci-dessous	Copie couleur	Image couleur numérisée
☐ la preuve des autres nationalités que vous et votre parent canadien avez acquises avant le 15 février 1977, le cas échéant	Copie couleur	Image couleur numérisée

Si le nom de votre **parent canadien n'est PAS indiqué sur le certificat de naissance propre à votre pays** OU si vous **souhaitez fournir des documents à l'appui** de votre demande, **veuillez également fournir ce qui suit**.

☐ Documents et dossiers de naissance confirmant le nom de votre (vos) parent(s) canadien(s) au moment de votre naissance (p. ex. décisions de justice anténatales, ordonnances judiciaires, ententes de maternité de substitution, dossiers d'hospitalisation, etc. **Remarque :** Les ordonnances d'adoption ne sont pas pertinentes dans ce scénario.	Copie couleur	Image couleur numérisée
☐ Explication de la raison pour laquelle le nom de votre parent canadien (parent légal à la naissance ou parent biologique) n'est pas indiqué sur le certificat de naissance propre à votre pays d'origine.	Copie couleur	Image couleur numérisée
☐ Explication de la raison pour laquelle le certificat de naissance propre à votre pays d'origine a fait l'objet d'une modification ou d'un remplacement, ou de la raison pour laquelle vous n'en êtes pas certain et ne disposiez pas d'assez d'espace à la section 7.	Copie couleur	Image couleur numérisée

Si vous (ou la personne mineure pour laquelle vous présentez une demande) êtes né(e) à l'extérieur du Canada le 15 décembre 2025 ou après cette date et que votre (vos) **parent(s) canadien(s) est (sont) également né(s) à l'extérieur du Canada d'un parent canadien :**

Veuillez fournir:

☐ *Le formulaire Comment calculer la période de présence effective au Canada pour un parent canadien* (CIT 0555), rempli, signé et daté	Document original	Sans objet
☐ Les preuves documentaires attestant que votre parent citoyen canadien était effectivement présent au Canada pendant au moins 1 095 jours avant votre naissance doivent être des copies en couleur, claires et lisibles, de documents ou de dossiers authentiques. Remarque : Il se peut que l'on vous demande de fournir des pièces justificatives supplémentaires afin de vérifier les informations déclarées dans le formulaire. Les documents admissibles sont notamment les suivants : • Des documents scolaires ou d'emploi tels que des relevés de notes ou des feuillets T-4; • Des documents de voyage (passeport, registres d'entrée et de sortie, etc.) • Des dossiers résidentiels, tels que des documents de location, d'hypothèque ou d'assurance; • Des documents gouvernementaux canadiens (niveau fédéral, provincial/territorial ou municipal); • Des déclarations sous serment émanant d'institutions religieuses, de syndicats, de programmes de bénévolat ou d'autres organisations ayant connaissance de la présence effective au Canada du parent canadien du demandeur (doivent inclure le nom, l'adresse postale, le courriel ou le numéro de téléphone du déclarant); • Des déclarations sous serment de tiers ayant connaissance de la présence effective au Canada du parent canadien du demandeur (doivent inclure le nom, l'adresse postale, le courriel ou le numéro de téléphone du déclarant); • Toute autre preuve que le demandeur estime démontrer la présence effective de son parent au Canada. **Remarque :** Le cas échéant, veuillez fournir les coordonnées des personnes ou des organismes susceptibles de confirmer les informations fournies (en précisant le nom de la personne ou de l'organisme, son adresse postale, son courriel ou son numéro de téléphone). Consulter l'« Annexe F : Présence effective au Canada pour un parent canadien » dans le guide d'instruction.	Copie couleur	Sans objet

SCÉNARIO 4.
Demandes papier seulement

Vous étiez un sujet britannique, vous n'avez jamais reçu de certificat de citoyenneté canadienne et vous :

- avez vécu au Canada *pendant cinq (5) ans* avant le 1er janvier 1947 *en tant qu'immigrant reçu* (résident permanent); ou
- avez vécu au Canada pendant au moins vingt (20) ans avant le 1er janvier 1947; ou
- aviez votre lieu de résidence habituel au Canada le 1er janvier 1947; ou
- avez vécu à Terre-Neuve-et-Labrador pendant *cinq (5) ans immédiatement avant le 1er avril 1949;* ou
- avez vécu à Terre-Neuve-et-Labrador pendant au moins vingt (20) ans avant le 1er avril 1949; ou
- aviez votre lieu de résidence habituel à Terre-Neuve-et-Labrador le 1er avril 1949.

Veuillez fournir :

☐ votre certificat de naissance détaillé, délivré par les autorités gouvernementales d'origine du pays où vous êtes né(e)	Copie couleur	Sans objet
☐ une preuve d'acquisition du statut de sujet britannique, comme votre certificat de naissance ou un certificat de naturalisation britannique	Copie couleur	Sans objet
☐ une preuve de votre statut d'immigrant reçu au Canada, comme une copie de votre document d'immigration ou la page estampillée du passeport utilisé lorsque vous êtes entré(e) au Canada, le cas échéant	Copie couleur	Sans objet
☐ une preuve de votre période de résidence au Canada avant le 1er janvier 1947, OU à Terre-Neuve-et-Labrador avant le 1er avril 1949	Copie couleur	Sans objet

Si vous êtes ou étiez **une femme ayant le statut de sujet britannique qui s'est mariée avant le 1er janvier 1947**, veuillez aussi fournir :

☐ votre certificat de mariage	Copie couleur	Sans objet
☐ les renseignements sur la nationalité (ou les nationalités) de votre conjoint avant le 1er janvier 1947, comme : • son certificat de naissance; • ses certificats de citoyenneté/naturalisation (britanniques ou étrangers); • toute autre preuve de sa citoyenneté ou de son statut d'immigrant au Canada ou dans un autre pays, comme les documents d'immigration, les visas, les passeports, etc.	Copie couleur	Sans objet

SCÉNARIO 5.
Demandes papier seulement

Vous êtes une femme et :

- avant le 1er janvier 1947, vous avez épousé un homme né ou naturalisé britannique au Canada; ou
- avant le 1er avril 1949, vous avez épousé un homme né ou naturalisé britannique à Terre-Neuve-et-Labrador; ou
- avant le 1er janvier 1947, vous avez perdu votre statut de sujet britannique au moment du mariage ou pendant le mariage.

Veuillez fournir :

☐ votre certificat de naissance détaillé, délivré par les autorités gouvernementales d'origine du pays où vous êtes née	Copie couleur	Sans objet
☐ votre certificat de mariage	Copie couleur	Sans objet
☐ les renseignements sur la nationalité (ou les nationalités) de votre conjoint au moment du mariage ou pendant mariage, comme : • son certificat de naissance; • ses certificats de citoyenneté/naturalisation (britanniques ou étrangers); • toute autre preuve de sa citoyenneté ou de son statut d'immigrant au Canada ou dans un autre pays, comme les documents d'immigration, les visas, les passeports, etc.	Copie couleur	Sans objet
☐ une preuve d'acquisition du statut de sujet britannique, comme votre certificat de naissance ou un certificat de naturalisation britannique, le cas échéant	Copie couleur	Sans objet
☐ une preuve de votre statut d'immigrant reçu au Canada, comme une copie de votre document d'immigration ou la page estampillée du passeport utilisé lorsque vous êtes entrée au Canada, le cas échéant	Copie couleur	Sans objet